

	C.F.A. du C.E.F.C.M. Centre de Formation des Apprentis (N° UAI : 0292203M)	
BAC PRO « METIERS DE LA MER » BAC PRO CGEM PÊCHE SPECIALITE CONDUITE ET GESTION DES ENTREPRISES MARITIMES – PÊCHE		

TITRE(S) VISE(S) & NIVEAU(X) DE FORMATION

- BAC Professionnel Spécialité Conduite et Gestion d’une entreprise Maritime (CGEM) – Pêche
- Référence : Bac Pro CGEM Pêche N°**40021304**
- Diplôme national de niveau 4 certifié par le Ministère de l’éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et la Direction des affaires maritimes (DAMGM)
- Codes formation : Code **RNCP 40091** - Code NSF : 213 / 311 - Formacodes : 31872 transport maritime / 31870 navigation commerce plaisance / 21360 : Patron de pêche / 21352 : Pêche

TEXTE(S) DE REFERENCE

- [Arrêté modifié du 11/07/2019 portant création de la spécialité « conduite et gestion des entreprises maritimes - pêche » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance](#) et son annexe fixant le référentiel de formation et d’évaluation
- [Arrêté modifié du 27 novembre 2024 relatif à la délivrance des titres et des modules de formation professionnelle maritime dans les cursus des spécialités maritimes de baccalauréat professionnel](#)
- [Arrêté du 18 juillet 2024 relatif aux volumes horaires de formation applicables aux spécialités maritimes de baccalauréat professionnel](#)
- [Référentiel de formation Bac Pro « Métiers de la Mer » Spécialité Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes – Pêche – version 06/12/2024](#)
- [Article D337-60 du Code de l’Education relatif à la durée de formation du BAC Professionnel en apprentissage.](#)

FINALITE(S) – TYPES D’EMPLOI

- Le (la) titulaire de ce Bac Pro. peut exercer différentes fonctions à bord d’un navire de pêche (encadrement, commandement) selon le type de pêche, la taille du navire, la distance de navigation.

Il peut également exercer à terre en tant que gestionnaire d’un ou plusieurs armements à la pêche ou occuper un emploi autre dans ce secteur. Il peut aussi, avant de créer ou reprendre une entreprise de pêche, exercer en tant que matelot à la pêche afin d’expérimenter différents types de pêche. Pour connaître les prérogatives associées au BAC Pro CGEM Pêche, se référer au [Référentiel](#).

L’obtention de ce BAC Pro, lui permet de valider, sous conditions, à l’issue de la formation, différents diplômes ou titres maritimes tels que matelot pont, capitaine 200 pêche, capitaine 500, [Patron de pêche](#). Après obtention du diplôme de Patron de Pêche et du brevet de navigation correspondant, le titulaire de ce titre, pourra dans le cadre de son évolution professionnelle et après poursuite d’une formation continue, exercer en tant que [Capitaine de pêche](#). Pour plus d’information sur la poursuite d’études dans la filière professionnelle pêche, consulter la fiche [Cursus métiers filière professionnelle Pont](#)

Si la majorité des titulaires du Bac Pro embarque à la pêche, ils peuvent aussi envisager de poursuivre leurs études en filière B pour obtenir un complément machine, par exemple, ou bien encore poursuivre vers un BTS maritime "Pêche et gestion de l'environnement marin".

PUBLIC(S) CONCERNE(S), CONDITIONS D'ADMISSION, PREREQUIS FORMATION

■ Toute personne ⁽¹⁾ (scolarisée ou non), âgée de – de 30 ans, désireuse d'exercer le futur métier de Patron Pêcheur ou de responsable d'armements à la pêche ayant :

1/ Soit suivi une année de seconde pro métiers de la mer par voie scolaire Maritime

2/ Soit titulaire d'un Certificat d'aptitude Professionnelle de matelot

3/ Soit titulaire d'un BAC général ou d'un BAC PRO souhaitant s'orienter ou se reconvertir vers le métier de Patron de Pêche (Positionnement à réaliser auprès de l'UFA)

■ Être titulaire de l'aptitude physique certifiée par un médecin des gens de mer agréé

■ Les demandes d'inscription s'effectuent entre février et fin août-début septembre de chaque année auprès de l'UFA : le LPM du Guilvinec.

⁽¹⁾ Pour les candidat.e.s en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CFA qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement : isabelle.riou@cefcm.fr

OBJECTIF(S) DE LA FORMATION

■ Préparer le (la) candidat(e) aux fonctions, tâches et responsabilités qu'il (elle) devra accomplir et auxquelles il (elle) devra faire face dans l'exercice de son futur métier, soit en tant que marin-pêcheur, soit en tant que Patron de pêche ou gérant d'une entreprise maritime de pêche.

■ L'apprenti est formé à la conduite d'un navire (position, stabilité, manœuvre, planification de voyage, interprétation des conditions météorologiques et océanographiques) ainsi qu'à la conduite de la pêche (mise en œuvre d'une stratégie de pêche, organisation de la pêche (détermination d'un lieu, d'une méthode, choix des moyens techniques en fonction de l'espèce recherchée etc..).

Par un apport théorique et pratique en centre + la formation pratique effectuée à bord, lors des périodes embarquées, cette formation lui permet de maîtriser l'exploitation des engins de pêche, des appareils de mesure et de détection ainsi que les techniques de conservation et de traitement des captures. Un enseignement relatif aux circuits de commercialisation et de valorisation des produits de la mer et de gestion comptable et RH vient compléter les connaissances et lui permettent ainsi de gérer et manager plus efficacement un projet d'installation ou une future acquisition (gestion de l'entreprise maritime de pêche, réglementation, comptabilité, encadrement, gestion des ressources biologiques exploitées...). Le volet Sécurité et communication figurent également au programme de cette formation.

DUREE(S) DE LA FORMATION

■ **2057 h 00 pour un parcours complet, dont 1785 h 00 de formation en centre** (face à face), **92 h 00 de formation à distance** et 180 h 00 de formation complémentaire en entreprise, soit **54 semaines de formation en centre**, 1 semaine à distance, le reste du temps en entreprise, sur 2 ans, par voie d'apprentissage

BAC PRO CGEM Pêche	Année 1	Année 2
Durée de formation au CFA	949 h 30	927 h 30
dont formation à distance	39 h 00	53 h 00 ⁽¹⁾
dont modules spécifiques STCW 2010	153 h 30	102 h 00
Durée formation en entreprise (complément)	100 h 00	80 h 00
Total formation	1049 h 30	1007 h 30

MODALITE(S) DE FORMATION, EFFECTIFS PAR GROUPE CLASSE

■ Formation composée d'enseignements généraux, techniques et professionnels lissés sur les 2 années (pas de modularité)

■ Formation dispensée en mode présentiel, au Lycée Professionnel Maritime du Guilvinec à Treffiagat (29) (site principal de formation), et à distance*, avec alternance de périodes en centre et en entreprise (42 semaines de formation en entreprise durant le parcours de formation en centre, rémunérées et effectuées sous contrat d'apprentissage sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage).

* **92h00* de formation à distance, tutorée, via une plateforme de formation en ligne**, un code d'accès à la plateforme, une connexion internet HD et le matériel informatique requis (PC, Webcam, casque audio), dont 39 h à distance en année 1 (CFBS 27h, CAEERS 12h) et 53 h en année 2 (CQALI 18h, CGO 35h) sous réserve d'obtention des agréments FOAD correspondants). Les candidats ne disposant pas du matériel requis doivent en informer le secrétariat du Lycée lors de l'inscription en formation afin qu'une solution soit proposée.

■ Groupe classe de 16 à 24 apprentis

■ Seuil d'ouverture d'une promotion : 14 apprentis minimum

MODALITES DE CERTIFICATION ET CONDITIONS D'ADMISSION AUX EPREUVES

■ L'examen du baccalauréat professionnel GGEM Pêche est composé de CCF et d'épreuves ponctuelles. A chaque épreuve correspondent une ou plusieurs unités constitutives du diplôme.

[Cf. annexe II-b et II c “ Règlement d'examen »](#)

■ Pour se voir délivrer le diplôme BAC PRO CGEM Pêche, le (la) candidat(e), doit satisfaire aux conditions suivantes : les candidats qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20, sans notes éliminatoires, à l'ensemble des épreuves prévues affectées de leur coefficient sont déclarés admis, après délibération du jury. L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel : l'évaluation des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) s'appuie sur des situations professionnelles et sur des critères établis sur la base du référentiel et explicités dans un document remis à l'entreprise par le CFA (livret d'apprentissage). À l'issue de chaque PFMP, le professionnel ayant encadré le candidat et l'enseignant responsable rédige une fiche d'évaluation dont le modèle est fourni par l'Unité des concours et examens maritimes (UCEM).

■ L'obtention des titres maritimes en lien avec le BAC Pro CGEM Pêche (diplôme de Capitaine 500, Patron de pêche, permettant, à terme, sous conditions et après temps effectif de navigation, d'obtenir le brevet de patron de pêche est conditionnée par l'obtention du diplôme BAC Pro CGEM Pêche et par l'obtention de notes supérieures à 8/20, sans notes éliminatoires, dans les matières professionnelles. L'assiduité aux cours est également requise. Cf. [Arrêté BAC Pro CGEM Pêche](#) + [Cf. annexe II-b et II c “ Règlement d'examen »](#) + [Arrêté du 27 novembre 2024 relatif à la délivrance des titres et des modules de formation professionnelle maritime du baccalauréat professionnel](#)

■ Aucun enseignement facultatif et d'épreuve facultative ne sont actuellement proposés au CFA

CALENDRIER, DATES ET HORAIRES DE LA FORMATION

■ Ouverture d'une promotion tous les ans, selon le seuil atteint d'ouverture

■ Pour connaître les dates de la prochaine session, merci de nous contacter :

C.F.A. du C.E.F.C.M. : [02.98.97.04.37](tel:02.98.97.04.37)
info@cefcfm.fr

U.F.A L.P.M. du Guilvinec [02. 98. 58.96. 00](tel:02.98.58.96.00)
LPM-Le-Guilvinec@developpement-durable.gouv.fr

FINANCEMENT DE LA FORMATION

■ Financement de la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, via la taxe d'apprentissage, par l'OPCO de Branche de l'entreprise (OCAPIAT). Le montant de prise en charge de la formation par l'OPCO, fixé par France Compétences, étant susceptible de variation, pour plus d'information sur le tarif en vigueur et le montant pris en charge, merci de bien vouloir nous contacter.

C.F.A. du C.E.F.C.M.

Centre Européen de Formation Continue Maritime

1, rue des Pins - B.P. 229 - 29182 Concarneau Cedex - Tel. 02 98 97 04 37 Fax. 02 98 60 41 13

E-mail : info@cefcfm.fr - Site : www.cefcfm.com

Page 3 / 6

PARCOURS DE FORMATION DE L'APPRENTI.E					
BAC PRO CGEM Pêche					
Mise en œuvre de la formation par apprentissage sur 2 ans à l'UFA LPM GV					
Module, unité ou bloc	Libellé des modules, unités capitalisables ou blocs	APPRENTISSAGE SUR 2 ANS			
		ANNEE 1 : 1ère		ANNEE 2 : Terminale	
	Enseignements	CFA	Entreprise	CFA	Entreprise
U 51	Français	42		36	
U 52	Histoire géographie et EMC	42		36	
U 11	Mathématiques	52,5		36	
U 12	Physiques-chimie	42		36	
U 4	Langue vivante Anglais	42		60	
U 6	Arts appliqués et cultures artistiques	21		24	
U 7	Education physique et sportive (collectif et groupe)	63		72	
Sous total enseignements généraux (hors ens. généraux de la spécialité):		304,5	0	300	0
U 38/U43	Navigation - TP - MSP	94,5	13,5	96	30,5
U 31	Mécanique navale (complément)	21		0	
U 33	Electricité (complément)	21		0	
U 503	Règlementation des activités maritimes et développement durable	21	5	24	
U 38	Anglais maritime et technique	42		36	
U43/U49	Navire, stabilité, sécurité	42	18	36	6
U 43	Entretien et manutention	0		24	10,5
U 501	Gestion d'une entreprise maritime	26	1	24	0
U44/U49	Gestion d'une entreprise maritime (option pêche)	16	10,5	24	0
U44/U47	Conduite de la pêche	52,5	30,5	72	11,5
U44/U48	Traitement et valorisation des captures	10,5	8	12	8
Sous total enseignements techniques et professionnels		346,5	86,5	348	66,5
U 14	PSE (Prévention, Santé, Environnement)	21	5	24	5
U 51 /EP	Enseignements professionnels et français en co-intervention	21		12	
U 11 /U12 /EP	Enseignements professionnels et maths-sciences en co-intervention	21		12	
U 13	Economie et gestion	21		24	
Accpt Orient°	Renfort ramendage - matelotage (accompagnement choix exploration Pêche)	31,5	8,5	36	8,5
Sous total enseignements professionnels et ens. généraux de la spécialité :		115,5	13,5	108	13,5

Suite du programme

Module, unité ou bloc	Libellé des modules, unités capitalisables ou blocs	APPRENTISSAGE SUR 2 ANS			
		ANNEE 1 : 1ère		ANNEE 2 : Terminale	
		CFA	entreprise	CFA	entreprise
Autre	Accueil formation, positionnement	3,5		0	
	Module Egalité H/F, Lutte contre les discriminations, mixité ... (Ind. 14)	3		0	
	Service Social Maritime - Intervention SSGM ... (Ind 14)	2		0	
Consolidation des acquis, Accompagnement personnalisé	Réunions étapes (progression-bilan), séances de Vie de Classe	21		45	
	Suivi livret d'apprentissage, préparation rapport de stage (rédaction fiches)				
	Préparation des périodes en entreprise, visites entreprises				
	Accompagnement collectif, suivi individuel personnalisé (dont Atelier TRE)				
Sous total accompagnement et autres activités de formation :		29,5	0	45	0
EVAL	Examens BAC PRO CGEM Option pêche (hors CCF)	0	0	24,5	0
Sous total Epreuves ponctuelles finales :		0	0	24,5	0
Sécurité	CFBS FOAD (face à face 27h, à distance 27h dont 3 h en classe virtuelle)	54		0	
Sûreté	Certificat de sensibilisation sûreté - CSS (5h)	5		0	
CAEERS	CAEERS FOAD (face à face 18h, à distance 12h)	30		0	
CQALI	CQALI FOAD Certificat de Qualification avancée à la lutte contre l'incendie (face à face 14h, à distance 18h) *	0		32	
EM 2	Enseignement Médical 2	47		0	
CGO	CGO FOAD (dont évaluation de 2h30) (face à face 35h, à distance 35h) *	0		70	
NAVPAK	Formations navires à passagers (Réf. C500) - NAVPAK A_C_D (17h30)	17,5		0	
Sous total modules spécifiques STCW		153,5	0	102	0
TOTAL PARCOURS DE FORMATION BAC PRO CGEM Pêche		TOTAL ANNEE 1		TOTAL ANNEE 2	
		CFA	Entreprise	CFA	Entreprise
		949,5	100	927,5	80
		1049,5		1007,5	

*Sous réserve d'obtention des agréments FOAD correspondants

Cette durée de formation en centre et en entreprise peut être revue à la baisse en fonction des acquis et profil du (de la) candidat(e) suite à l'analyse du besoin et au positionnement réglementaire et administratif réalisé avant l'entrée en formation. Un positionnement pédagogique réalisé à l'entrée en formation vient confirmer la durée du parcours prescrit.

Il n'est pas prévu dans ce programme de formation en apprentissage la mise en œuvre d'unité d'enseignement facultatif.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

■ Consulter le site de l'UFA - LPM du Guilvinec : <https://lycee-maritime-guilvinec.bzh/>

■ Visualiser le Référentiel de Formation et de certification en vigueur ainsi que l'arrêté :

[Arrêté modifié du 11 juillet 2019 portant création de la spécialité « conduite et gestion des entreprises maritimes - pêche » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance](#)

[Référentiel BAC PRO CGEM 2019- Maj 06/12/2024](#) et son Annexe II b relatif au règlement d'examen Spécialité CGEM Pêche de baccalauréat professionnel

■ Visualiser la fiche RNCP sur le portail France Compétences :

[Fiche RNCP BAC PRO CGEM n°40091](#)

■ Visualiser les fiches ROME Métiers en lien avec la certification sur le portail Pôle Emploi :

[N1406 : Encadrement de la pêche](#)

[N1415 : Equipage de la pêche](#)

■ Rendez-vous sur les portails d'emplois dédiés et consulter les offres :

www.breizhmer-emploi.bzh/

[Pôle Emploi secteur pêche](#)

[Comités des pêches](#)

[Clic&Sea – secteur pêche](#)

...

■ Consulter les autres sites en lien avec la certification :

[Site du certificateur : Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest](#)

[Formations maritimes et gens de mer](#) / [Formations et métiers de la mer](#) (formations.mer.gouv.fr)

[Ministère chargé de la mer](#)

■ Renseigner vous sur l'apprentissage et consulter le portail d'informations dédié :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/explorer-lalternance>

■ Consulter nos taux de réussite aux examens et les taux d'insertion des formations :

www.cefcm.com

■ Vidéo en ligne : le récit d'une insertion professionnelle favorisée par l'apprentissage à la pêche : [Youtube du Comité national des pêches maritimes](#).